

2008-2009 **Budget**

Finances
Victor Boudreau
Ministre

Budget 2008-2009

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 18 mars 2008

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick (CNB 4868)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-297-7

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Pensez à recycler!

Table des matières

	Page
Introduction.....	5
Plan d'action pour être autosuffisant	6
Revue et perspectives économiques.....	7
Mise à jour financière pour 2007-2008	9
Perspectives financières pour 2008-2009	10
Transformer le Nouveau-Brunswick et investir dans l'autosuffisance .	11
Transformer notre gouvernement	11
Transformer nos relations	15
Transformer notre main-d'œuvre	17
Transformer notre économie.....	19
Régime fiscal compétitif pour un Nouveau-Brunswick autosuffisant ...	21
Conclusion	23
Annexe : Résumé budgétaire	25

Introduction

Monsieur le président, le 18 septembre 2006, les gens du Nouveau-Brunswick ont voté en faveur du *Pacte pour le changement*, un plan pour transformer le Nouveau-Brunswick et atteindre l'autosuffisance d'ici à 2026. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour déposer le budget pour 2008-2009, qui soutient la transformation de la province et qui prend appui sur les mesures importantes que nous avons déjà prises depuis octobre 2006 en vue de bâtir un Nouveau-Brunswick meilleur et plus autosuffisant.

Le *Pacte pour le changement* énonce notre objectif de devenir une province plus prospère et plus peuplée, qui compte sur ses propres ressources. En travaillant ensemble, nous remplirons, d'ici au deuxième anniversaire de notre mandat, les deux tiers des engagements énoncés dans notre *Pacte pour le changement*. Publié l'automne dernier, *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick* sert de modèle pour l'atteinte de nos objectifs, et le discours du trône fournit plus de détails sur la façon dont nous prévoyons transformer la province. Le budget que je présente fait fond sur de telles pierres angulaires, ainsi que sur nos importantes initiatives du premier jour et sur les mesures prévues au budget de 2007-2008.

L'atteinte de l'autosuffisance nécessite un changement fondamental et comprend la prise de mesures audacieuses. Le budget d'aujourd'hui témoigne de notre engagement à assurer la direction nécessaire pour mettre en œuvre une transformation. Il jette les bases pour donner un essor à l'économie et créer davantage de richesse pour notre population, pour assurer la prestation de services publics plus efficaces, efficaces et abordables et pour offrir une meilleure qualité de vie à toute la population du Nouveau-Brunswick. L'objet de la transformation est non seulement d'investir dans de nouveaux domaines stratégiques, mais aussi de réorienter les programmes et services actuels. À titre de gouvernement, nous devons établir l'équilibre entre les besoins et priorités des gens du Nouveau-Brunswick et les initiatives nécessaires à l'atteinte d'une plus grande autosuffisance. Nous devons continuer en ce sens en faisant preuve de discipline et de responsabilité financière.

Monsieur le président, le budget pour 2008-2009 reflète notre engagement à transformer notre économie, notre main-d'œuvre, nos relations et notre gouvernement.

Le budget que je présente prévoit ce qui suit :

- un budget équilibré sans augmentation de taxe ou d'impôt ;
- une augmentation de 113,3 millions de dollars des dépenses pour les soins de santé, qui comprend un nouveau financement à l'appui de notre plan de la santé, que nous dévoilerons bientôt, en vue d'améliorer le système de soins de santé et de mettre nos malades au premier plan ;

- une augmentation de 63,5 millions de dollars, soit 7,2 %, des dépenses en éducation dans le programme primaire-secondaire, qui inclut des investissements dans notre programme d'action *Les enfants au premier plan* et qui fera passer nos enfants en premier ;
- une aide financière additionnelle de 12 millions de dollars aux universités, qui donne lieu à un gel des frais de scolarité à nos quatre universités publiques pour la prochaine année universitaire, qui contribuera à désendetter nos étudiants et étudiantes ;
- le financement d'un supplément d'effectif de 43 personnes en travail social, afin d'améliorer la protection de nos enfants et de mieux répondre aux besoins des familles du Nouveau-Brunswick ;
- une augmentation de 3,4 % à l'intention du ministère du Développement social, en vue d'aider les personnes nécessiteuses, et ce, en complémentarité des importantes initiatives déjà prises depuis octobre 2006.

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui donne aussi un aperçu d'une réforme fiscale importante qui sera entreprise dans les mois à venir et qui mènera, à la longue, à un régime fiscal néo-brunswickois plus compétitif qui favorisera la croissance économique, les investissements et la richesse.

Globalement, le budget mise sur la transformation amorcée par notre budget de capital pour 2008-2009. Mis à part le versement unique pour la Transcanadienne en 2007-2008, il s'agit du budget de capital le plus important de l'histoire de la province, la pièce maîtresse étant le nouveau Système de gestion des actifs pour l'infrastructure routière, conçu par le ministère des Transports.

En établissant le budget, nous avons tenu compte de l'apport recueilli lors de nos consultations prébudgétaires. Ces consultations ont mis en évidence, parmi les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, la santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation, le développement économique et des budgets équilibrés. Je profite de l'occasion pour remercier tous les gens du Nouveau-Brunswick qui ont participé à nos consultations prébudgétaires.

Le budget témoigne d'un gouvernement libéral d'action : résolu, déterminé, concentré sur ses objectifs et travaillant de concert avec toutes les parties prenantes. Toutefois, nous ne pouvons pas, à nous seuls, transformer la province et la rendre autosuffisante. Il faudra l'engagement et les idées des entreprises, des groupes d'intérêt, des collectivités, du personnel des services publics, des travailleurs et travailleuses et de toute la population du Nouveau-Brunswick pour transformer la province et atteindre l'autosuffisance.

Plan d'action pour être autosuffisant

Monsieur le président, l'atteinte de l'autosuffisance ne sera pas une tâche facile. Voilà cependant l'objectif auquel nous devons nous efforcer de parvenir, en tant que province. Le Groupe de travail sur l'autosuffisance a mené une discussion avec les gens du

Nouveau-Brunswick sur les défis et les possibilités qui se présentent à la province. Le rapport final du groupe de travail présente des idées et des recommandations à étudier par le gouvernement pendant l'élaboration de son plan d'action.

Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick expose notre engagement à faire des transformations au moyen d'initiatives stratégiques dans quatre domaines clés :

- *transformer notre économie* en encourageant l'entrepreneuriat, l'investissement, l'innovation et la croissance tout en gérant les ressources économiques, sociales et environnementales dans une perspective de durabilité ;
- *transformer notre main-d'œuvre* en faisant les investissements stratégiques nécessaires pour que nous ayons des gens productifs qui possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour saisir les occasions découlant d'un Nouveau-Brunswick meilleur ;
- *transformer nos relations* en créant, avec tous les paliers de gouvernement, le milieu des affaires et les dirigeants syndicaux, des partenariats qui sont orientés vers l'atteinte de l'autosuffisance ;
- *transformer notre gouvernement* en mettant l'accent sur des moyens plus efficaces et efficients de gérer et d'assurer les services publics.

Monsieur le président, une recommandation clé du Groupe de travail sur l'autosuffisance était la création d'une nouvelle image de marque pour la province, qui transformerait l'image de soi des gens du Nouveau-Brunswick et la façon dont les gens et les entreprises de l'extérieur de la province nous perçoivent. Notre nouvelle image de marque est avant tout axée sur les gens. Elle reconnaît que les gens du Nouveau-Brunswick veulent une économie diversifiée et croissante qui prend appui sur notre mode de vie unique et sur les valeurs communes à toutes les personnes qui vivent dans notre province. Nous voulons bâtir un Nouveau-Brunswick autosuffisant où la prospérité règne grâce à la participation, à la collaboration, à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Nous voulons que les gens soient eux-mêmes, soient chez eux et soient meilleurs au Nouveau-Brunswick. Notre nouvelle image de marque souligne que, au Nouveau-Brunswick, les gens peuvent donner libre cours à leurs aspirations, car être, ici on le peut.

Le budget est un jalon pour notre province dans notre cheminement vers l'autosuffisance.

Revue et perspectives économiques

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter une mise à jour sur l'économie du Nouveau-Brunswick en 2007 et les perspectives pour 2008.

L'économie du Nouveau-Brunswick a été confrontée à divers défis en 2007, surtout ceux qu'ont dû relever les secteurs de l'exploitation forestière et de la fabrication de produits non énergétiques en raison de l'appréciation du dollar canadien et du ralentissement de l'économie américaine. Malgré ces défis, notre économie a donné un bon rendement, ce

qui témoigne de sa diversité croissante. Le ministère des Finances estime à 2,4 % l'augmentation du produit intérieur brut — le PIB — réel l'année dernière, dans une économie que dominaient les investissements commerciaux et les dépenses de consommation. La plupart des indicateurs économiques clés ont signalé de bons rendements en 2007, y compris ce qui suit :

- Les investissements en capital ont continué d'être le moteur de croissance, augmentant de 5,4 % pour atteindre un record de 6,0 milliards de dollars.
- Le nombre d'emplois a augmenté de 2,1 %, et 7 400 nouveaux emplois nets ont été créés, ce qui constitue le meilleur rendement du Canada atlantique et le deuxième taux annuel de croissance parmi les plus élevés à l'est de l'Alberta.
- Le taux de chômage provincial a baissé pour passer à 7,5 %, soit son plus bas niveau en plus de 30 ans et le plus bas taux annuel du Canada atlantique.
- Les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 3,7 %, dépassant l'augmentation nationale pour la neuvième année de suite.
- Les ventes au détail ont affiché la plus forte augmentation depuis 1999, soit 6,3 %.
- Tant les exportations internationales de marchandises que les ventes manufacturières ont affiché des augmentations après des baisses en 2006.

Même si l'économie globale s'est bien portée en 2007, les secteurs de l'exploitation forestière et de la fabrication de produits non énergétiques ont connu des difficultés. Le repli dans l'industrie forestière est un problème international, et il n'y a pas de solution simple. Néanmoins, nous sommes très conscients des effets des mises à pied et des fermetures sur la population et les collectivités de l'ensemble de la province. Le gouvernement actuel est engagé à travailler avec le secteur forestier, ainsi que les personnes et les collectivités touchées, en vue de faciliter leur transition.

Monsieur le président, le ralentissement économique qui sévit aux États-Unis — notre principal marché d'exportation — aura en 2008 des répercussions sur l'ensemble du Canada, y compris ici au Nouveau-Brunswick. Conjugué aux effets secondaires du dollar canadien élevé, ce ralentissement freinera la croissance économique. Dans l'ensemble, il est prévu que, tout en étant saine, la croissance économique du Nouveau-Brunswick fléchira et sera soutenue principalement par les investissements en capital et par la forte demande de produits minéraux sur les marchés mondiaux. Le ministère des Finances prévoit une croissance du PIB réel de 1,8 % pour 2008. Des prévisionnistes du secteur privé s'attendent actuellement à ce que la croissance se situe entre 1,9 % et 2,7 %. Selon la pratique courante, le ministère des Finances surveillera de près les mouvements économiques au cours des prochains mois.

Il est prévu que la croissance de l'emploi ralentira en 2008, étant donné que l'affaiblissement de l'activité dans le secteur forestier viendra contrebalancer l'augmentation de l'emploi découlant des investissements en capital dans l'ensemble de la province. La croissance des revenus des particuliers s'en trouvera donc aussi modérée en 2008. Le taux de chômage provincial demeurera comparable à celui de l'année précédente.

La construction du terminal de GNL, à Saint John, et la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau sont de grands projets d'investissement en 2008. Les dépenses records prévues dans le budget de capital pour 2008-2009 donneront aussi plus de tonus économique dans l'ensemble de la province. En outre, l'expansion, d'une valeur de 1,7 milliard de dollars, de la mine de potasse près de Sussex et les projets de parcs éoliens récemment annoncés sont appelés à renforcer les investissements commerciaux.

Monsieur le président, le ministre fédéral des Finances a constaté dans son dernier budget que l'évolution de l'économie en Amérique du Nord laisse peu de marge de manœuvre financière pour l'année qui vient et que la prudence s'impose. Nous ne faisons pas exception au Nouveau-Brunswick. Une économie à croissance lente servira à freiner la croissance des recettes après un certain nombre d'années d'augmentations relativement fortes des recettes. Voilà qui a requis une approche réfléchie du budget pour 2008-2009. Dans un tel contexte, nous investirons stratégiquement alors que nous amorcerons des transformations.

Mise à jour financière pour 2007-2008

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter une mise à jour sur la situation financière pour l'année en cours. Nous prévoyons pour 2007-2008 un excédent de 18 millions de dollars. Le budget prévoyait un excédent de 37,1 millions, tandis que la mise à jour financière de décembre évaluait l'excédent à 78,9 millions.

Les recettes perçues sont nettement supérieures aux sommes budgétées pour 2007-2008. Ces recettes ont permis au gouvernement de composer avec les contraintes de dépenses au cours de l'année et de s'occuper d'autres priorités. Elles ont aussi permis au gouvernement de prendre des décisions de fin d'année en matière de dépenses.

En tout, les recettes ont augmenté de 241,9 millions de dollars depuis le dépôt du budget. Parmi les principaux facteurs de l'augmentation, il faut compter la hausse de 85 millions de dollars des recettes nettes de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick. Cette hausse est en partie attribuable à l'incidence du règlement qu'a obtenu Énergie NB en août 2007 relativement à une poursuite en justice en matière d'approvisionnement en combustible. Une autre somme de 41,3 millions est liée au nouveau programme de péréquation fédéral prévu dans le budget fédéral de 2007. En outre, les recettes fiscales ont dépassé de 46,4 millions les prévisions budgétaires, et les recettes au titre de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les minéraux métalliques ont augmenté au-delà des prévisions.

Depuis le dépôt du budget, les dépenses ont augmenté de 261 millions de dollars, ce qui est en partie attribuable au financement de 110 millions versé aux universités en 2007-2008, à la somme de 44,5 millions affectée aux activités accrues de développement économique à Entreprises Nouveau-Brunswick et à la Société de développement régional

et aux 30 millions en financement additionnel pour couvrir les déficits des régions régionales de la santé.

Monsieur le président, nous déposerons aujourd'hui le budget supplémentaire des dépenses pour 2007-2008 ainsi que les prévisions des dépenses pour 2008-2009.

Perspectives financières pour 2008-2009

Monsieur le président, je passe maintenant aux détails des perspectives pour 2008-2009.

Le budget d'aujourd'hui tient compte de notre engagement continu à l'égard de la responsabilité et de la discipline financières et prévoit un modeste excédent de 19 millions de dollars.

Nous gardons à l'esprit les défis auxquels notre économie doit faire face, particulièrement en vue du ralentissement aux États-Unis et de la valeur élevée du dollar canadien. Notre prévision des recettes en tient compte. En tout, Monsieur le président, les recettes devraient augmenter de 185,4 millions de dollars — soit une hausse de 2,7 % — par rapport à 2007-2008.

Le budget présenté aujourd'hui ne comprend aucune augmentation de taxe ou d'impôt. De fait, Monsieur le président, le budget permettra à des entreprises de réaliser des économies additionnelles de 15 millions de dollars dans le cadre de l'abolition progressive de la taxe sur le capital des grandes corporations, qui sera abolie à la fin de l'année.

Nous sommes d'avis qu'il est fondamental de continuer d'exercer la responsabilité financière pour atteindre une plus grande autosuffisance au Nouveau-Brunswick. C'est dans une telle optique que nous avons pris nos décisions en matière de dépenses. Le budget présenté aujourd'hui comprend un certain nombre de nouvelles initiatives qui faciliteront la transformation au Nouveau-Brunswick. Par la même occasion, nous réorienterons les programmes et services en vigueur et réaliserons des gains d'efficacité administrative dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Il sera demandé aux ministères de réaliser des économies globales d'ordre administratif de 15 millions de dollars au cours de l'année qui vient. Au total, les dépenses augmenteront cette année de 184,3 millions de dollars, soit 2,7 %.

La *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* exige un budget équilibré sur la période financière de 2007-2008 à 2010-2011 et une réduction du rapport entre la dette nette et le PIB par opposition à la période financière précédente. Grâce au budget présenté aujourd'hui, nous prévoyons un excédent cumulé de 37 millions de dollars aux fins du budget équilibré pour les deux premières années de l'actuelle période financière de quatre années, ainsi qu'une baisse du rapport entre la dette nette et le PIB, qui devrait passer de 26,1 % à la fin de 2006-2007 à 25,6 % en 2008-2009.

Transformer le Nouveau-Brunswick et investir dans l'autosuffisance

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui se fonde sur des initiatives stratégiques prises par le gouvernement actuel depuis octobre 2006. Il comprend aussi des investissements dans de nouvelles initiatives transformatrices, tout en favorisant des services publics plus efficaces, efficaces et abordables.

La transformation de notre économie ne sera pas réalisée du jour au lendemain. Nous devons toutefois prendre maintenant des mesures pour faire avancer le Nouveau-Brunswick sur la bonne voie. En 2008-2009, le processus de transformation comprendra ce qui suit : un nouveau plan pour les soins de santé qui mettra les malades en premier ; d'importants investissements pour l'éducation au primaire-secondaire et au postsecondaire ; le renforcement accru de notre réseau de services sociaux et des soins aux personnes âgées ; des investissements stratégiques dans le développement économique, y compris un nouveau financement pour le nord du Nouveau-Brunswick ; un important processus de réforme fiscale qui aboutira à un système fiscal modernisé et plus compétitif dont bénéficiera toute la population du Nouveau-Brunswick.

Transformer notre gouvernement

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui comprend un certain nombre de mesures qui amorceront la transformation de notre gouvernement et des services que nous assurons. Nous sommes enthousiasmés par notre plan de la santé, qui sera rendu public prochainement ; ce plan contribuera à transformer le système de soins de santé en un réseau de services de santé plus intégré et efficace, où les malades passent en premier. En ce sens, le budget présenté aujourd'hui contient des investissements en vue d'amorcer la transformation de notre système de soins de santé. Au total, le budget au compte ordinaire du ministère de la Santé augmentera de 113,3 millions de dollars — soit 5,4 % — par rapport aux prévisions révisées de 2007-2008, ce qui le portera à 2,2 milliards de dollars.

Le gouvernement a déjà annoncé certains éléments de notre nouveau plan de la santé liés à la gouvernance, aux services non cliniques et à la création du Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé. Parmi ces éléments, la transition de 8 régions régionales de la santé à 2 régions constitue un changement majeur dans la gouvernance de notre système de soins de santé. Le budget que je présente prévoit le financement nécessaire pour soutenir la transition qui permettra d'améliorer l'obligation de rendre compte, de rationaliser les activités et d'assurer de futurs gains d'efficacité administrative. Le tout se traduira par des économies qui seront réinvesties dans les programmes et services de soins de santé de première ligne.

En tout, le budget pour 2008-2009 prévoit des dépenses de 21,1 millions de dollars au compte ordinaire et de 19,7 millions au compte de capital pour de nouvelles initiatives liées au plan de la santé. Cela comprend un financement destiné à la télésanté et à des vaccins contre le VPH pour nos jeunes femmes ainsi qu'à d'autres nouvelles

initiatives. Le ministre de la Santé communiquera des détails sur ces initiatives et bien d'autres lorsqu'il rendra public son plan complet pour les soins de santé et qu'il présentera ses prévisions budgétaires plus tard au cours de la session.

Le budget présenté aujourd'hui inclut un financement pour faire face à la question des périodes d'attente et améliorer l'accès aux services de soins de santé. Le financement vise notamment les initiatives suivantes :

- 30 nouveaux médecins recrutés en 2007-2008 ;
- 1,75 million de dollars pour le centre de soins ambulatoires construit récemment au Moncton Hospital, afin de régler les périodes d'attente pour les chirurgies ;
- un financement de fonctionnement de 590 000 \$ pour le nouveau bloc opératoire à Bathurst ;
- 581 500 \$ pour accroître le nombre d'examen par IRM pratiqués à Fredericton et à Edmundston ;
- une somme additionnelle de 7 millions de dollars pour la Stratégie d'amélioration des services d'ambulance ;
- 2 millions de dollars pour les services d'électrophysiologie au Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick ;
- plus de 750 000 \$ consacrés à des améliorations des services de santé mentale dans l'ensemble de la province.

Monsieur le président, l'investissement dans l'infrastructure stratégique est essentiel pour transformer le système de santé au Nouveau-Brunswick. Le budget de capital a prévu un financement s'élevant à 57,5 millions de dollars pour des projets en matière de soins de santé, y compris des travaux de rénovation au Centre hospitalier Restigouche pour créer une nouvelle unité de psychiatrie légale de 20 lits avec une aire d'isolement de 2 lits. Le budget présenté aujourd'hui comprend une somme additionnelle de 685 000 \$ pour les frais de fonctionnement de l'unité de psychiatrie légale. Le budget de capital a aussi engagé un financement de 715 000 \$ pour des travaux de rénovation des établissements de santé à Caraquet et à Dalhousie, qui permettront d'ajouter des lits affectés aux soins palliatifs. Le budget prévoit 450 000 \$ pour les frais de fonctionnement des nouveaux lits.

Au cours de la dernière année, le ministère des Services familiaux et communautaires est devenu le ministère du Développement social afin de mieux refléter notre vision d'autonomie, d'une meilleure qualité de vie et de protection pour les gens qui en ont besoin. Les dépenses au compte ordinaire pour le ministère augmenteront de 3,4 %, pour atteindre 910,4 millions de dollars.

Le budget présenté aujourd'hui vient appuyer *Soyez autonome plus longtemps*, notre nouvelle stratégie décennale visant à renforcer le système provincial de soins de longue durée et à faire en sorte que les personnes âgées restent autonomes le plus longtemps possible. Une attention toute particulière sera portée au mieux-être et à la prévention, ainsi qu'à l'amélioration du soutien à domicile pour les personnes âgées et les soignants naturels.

L'amélioration des services à l'intention des personnes âgées a toujours été en tête de nos priorités. Depuis le début de notre mandat, nous avons fait des investissements importants afin d'améliorer les services destinés aux personnes âgées, notamment le retrait de l'actif du calcul des frais exigés en foyer de soins, la réduction ramenant les tarifs des foyers de soins à 70 \$ par jour, l'augmentation des heures de soins dans les foyers de soins et le rétablissement du nombre maximum d'heures de soutien à domicile. Le budget présenté aujourd'hui prévoit une somme additionnelle de 5 millions de dollars afin de porter à 3,1 heures par jour le nombre d'heures de soins dans les foyers de soins.

Au titre du budget que je présente, 3,9 millions de dollars de plus seront investis pour continuer d'améliorer l'accès aux services de soins de longue durée, par la bonification des services de soutien à domicile et des services en foyer de soins spéciaux. Ces investissements assureront les bons soins, au bon endroit et au bon moment. Depuis juin 2007, nous avons annoncé l'ajout, au cours des trois prochaines années, de 173 lits en foyer de soins, ce qui constitue un investissement total de 132 millions de dollars dans l'infrastructure des foyers de soins.

Notre gouvernement se soucie de protéger les enfants et de répondre aux besoins complexes des familles modernes. En 2008-2009, nous investirons 2,4 millions de dollars pour doter 43 nouveaux postes en travail social. Cet investissement tient de notre engagement à fournir de nouveaux services aux familles, à renforcer le rôle du personnel des services de bien-être à l'enfance et à mieux protéger les enfants. Les nouveaux membres du personnel en travail social contribueront à réaliser l'engagement énoncé par le gouvernement actuel dans le *Pacte pour le changement* en fait de parer aux pénuries de main-d'œuvre en protection de l'enfance.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, les taux d'aide sociale ont été augmentés de 5,0 %. En application du budget présenté aujourd'hui, les taux augmenteront de 3,0 % de plus en octobre 2008 pour les personnes les plus nécessiteuses. L'augmentation nous rapprochera encore davantage de notre objectif, énoncé dans le *Pacte pour le changement*, de relever les taux d'aide sociale pour qu'ils atteignent la moyenne du Canada atlantique.

En 2007-2008, le gouvernement actuel a versé une somme additionnelle de 5,7 millions de dollars au Fonds de fiducie pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants afin d'accroître le nombre de places dans les garderies et d'élargir les possibilités de formation pour le personnel des garderies. Le gouvernement s'est engagé, dans le *Pacte pour le changement*, à doubler le nombre de places pour les nourrissons au cours de son mandat. En moins d'une année, le financement assuré a permis d'augmenter de 30 % le nombre de places pour les nourrissons. En 2008-2009, nous investirons 5,7 millions de plus dans l'apprentissage précoce et la garde d'enfants.

Monsieur le président, nous devons faire du mieux-être une priorité pour notre province si nous voulons atteindre notre objectif d'autosuffisance. Le budget du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport augmentera de 2 millions de dollars en

2008-2009. Une part du financement soutiendra des initiatives au chapitre du mieux-être et du sport, y compris ce qui suit :

- un financement destiné à un cadre de collaboration en matière de promotion de la santé et du mieux-être au Canada atlantique, portant sur les choix alimentaires sains, l'activité physique et la réduction du tabagisme ;
- un financement accru pour le sport et les loisirs afin de résoudre les questions de capacité dans le système du sport et des loisirs ;
- l'élargissement de l'Initiative sur l'utilisation du podomètre à d'autres écoles pour aider à motiver les élèves à adopter un mode de vie actif et sain.

L'augmentation du financement favorisera aussi les arts et la culture du Nouveau-Brunswick en permettant de faire ce qui suit :

- mettre en œuvre une politique du livre qui renforcera l'industrie de l'édition au Nouveau-Brunswick, accroîtra l'accès aux livres et à la lecture dans l'ensemble de la province et assurera un financement pour la traduction littéraire afin de favoriser davantage la rencontre des littératures des groupes culturels et linguistiques ;
- fournir un financement en appui à la coordination et à la mise en œuvre des recommandations clés des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick ;
- organiser une tribune sur la contribution des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, il est important de rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick que le budget de capital pour 2008-2009 a mis l'infrastructure stratégique en tête de liste du programme d'action du gouvernement. Il a mis l'accent sur la réfection de l'infrastructure actuelle de routes et de ponts dans la province par l'adoption d'un Système de gestion des actifs. Le ministère des Transports a élaboré ce système novateur et primé pour déterminer le degré de détérioration progressive des routes et des ponts et le bon moment pour entreprendre des travaux de réfection afin d'éviter un important investissement ultérieur pour la reconstruction. En 2008-2009, le Système de gestion des actifs donnera lieu à un investissement de 178 millions de dollars dans la réfection du réseau actuel de routes et de ponts dans la province, ce qui est 132 millions de plus que la somme prévue au budget de 2007-2008.

Les autres initiatives comprennent ce qui suit :

- prévoir un financement de 843 000 \$ pour le bureau du curateur public, au sein du ministère de la Justice et de la Consommation ;
- prévoir un financement supplémentaire de 249 000 \$ pour le bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et 400 000 \$ de plus pour élargir le travail important réalisé au bureau de l'ombudsman et du défenseur des enfants et de la jeunesse ;

- prévoir un financement de 80 000 \$ pour la mise en application de la mesure législative concernant les prêts sur salaire, qui vise à réglementer les pratiques de la catégorie des prêteurs à court terme ;
- transférer le programme du médiateur des loyers à Services Nouveau-Brunswick et affecter un financement additionnel pour améliorer la prestation des services partout dans la province ;
- investir 500 000 \$ dans les Archives provinciales pour répondre à la demande grandissante de services d'archives.

Le budget présenté aujourd'hui prévoit aussi le financement d'une initiative de services partagés, qui sera menée par le ministère de l'Approvisionnement et des Services. Pour ce faire, les services partagés seront rationalisés partout dans l'appareil gouvernemental, et les économies réalisées seront réorientées vers les programmes et services de première ligne.

Transformer nos relations

Monsieur le président, il est important aussi que nous continuions d'établir des relations fortes avec d'autres gouvernements et d'autres paliers de gouvernement au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'avec les groupes d'intérêt, les syndicats et d'autres secteurs clés, car nous devons tous travailler ensemble pour atteindre l'autosuffisance. Le budget présenté aujourd'hui nous avance encore plus loin dans une telle voie.

Pour souligner l'importance du travail que font les organismes sans but lucratif de la province et les défis qui les assaillent, le budget donne suite à une recommandation clé du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif et prévoit une somme de 400 000 \$ en vue de la création d'un secrétariat pour les organismes communautaires sans but lucratif. Ce secrétariat vise à revitaliser les relations entre le gouvernement et le secteur sans but lucratif et à appuyer la culture du bénévolat qui fait déjà la renommée des gens du Nouveau-Brunswick.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que ma collègue, la ministre responsable des organismes communautaires sans but lucratif, déposera bientôt la réponse du gouvernement au rapport du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif. Le gouvernement actuel donnera suite à de nombreuses recommandations formulées par le secteur sans but lucratif, y compris une initiative gouvernementale visant à simplifier les formulaires et à réduire le fardeau administratif.

Le budget présenté aujourd'hui vient aussi souligner l'importance des pompiers volontaires dans nos collectivités en investissant 615 000 \$ pour une formation supplémentaire et améliorée.

Les municipalités recevront une somme additionnelle de 1,3 million de dollars au titre des subventions sans condition pour 2008, ce qui favorisera les 102 municipalités de la province.

Monsieur le président, notre gouvernement s'emploie à travailler avec le gouvernement du Canada en vue de créer un partenariat bien défini et durable qui aidera la province à relever les défis sur les plans économique et social que présente l'atteinte de l'autosuffisance d'ici à 2026. Un partenariat renforcé avec le gouvernement fédéral à ce moment-ci permettra au Nouveau-Brunswick d'accélérer le rythme des investissements stratégiques en vue de réaliser l'autosuffisance, de sorte que nous compterons sur nos propres ressources d'ici à 2026.

Certes, nous espérons que le récent budget fédéral de 2008 contiendrait de meilleures nouvelles pour le Nouveau-Brunswick, mais nous sommes satisfaits du partenariat que nous entretenons jusqu'ici avec le gouvernement fédéral. Le budget présenté aujourd'hui témoigne du financement lié aux ententes signées récemment quant à l'infrastructure et au marché du travail.

La province étudie sa participation au Fonds de recrutement de policiers et à la Fiducie d'investissement pour les transports en commun, qui ont été annoncés dans le cadre du budget fédéral de 2008. Nous attendons toujours d'avoir des détails sur ces initiatives ainsi que sur la Fiducie pour le développement communautaire, annoncée récemment, qui appuiera les collectivités et les travailleurs et travailleuses qui subissent des difficultés économiques. Bien que le budget d'aujourd'hui ne contienne aucun financement, une stratégie pluriannuelle visant à investir des fonds selon les échéanciers établis sera élaborée par le gouvernement dès que seront mis au point les détails quant aux fiducies.

En définitive, il s'agit d'investissements importants qui, d'une part, aideront à réunir les conditions nécessaires à la prospérité et à l'autosuffisance à long terme et, d'autre part, favoriseront la compétitivité internationale du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Monsieur le président, le gouvernement actuel tient aussi à coeur la loyauté, les services et les contributions du personnel du secteur public. Nous sommes dotés des meilleurs services publics du pays. Au cours de l'année qui vient, nous serons appelés à négocier un certain nombre de conventions collectives. Nous sommes prêts à négocier en toute bonne foi, avec les syndicats et le personnel, des conventions collectives équitables, abordables et rationnelles qui tiennent compte des défis que posent le coût de la vie ainsi que le recrutement et le maintien des effectifs.

Dans un tel contexte, il est important de se rappeler que l'économie nord-américaine est en plein ralentissement. Il est prévu que les recettes augmenteront en 2008-2009 à un rythme plus lent qu'au cours des dernières années, et il faut donc investir judicieusement chaque dollar que nous consacrons aux soins aux malades, à l'éducation de nos jeunes, au financement de l'éducation postsecondaire, au soutien des personnes nécessiteuses et à la construction de l'infrastructure publique nécessaire. Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de mettre nos malades, nos personnes âgées, notre population étudiante et nos enfants au premier plan. Équilibrer le budget pose un défi chaque année, en raison des demandes grandissantes de services de soins de santé, de services éducatifs et d'autres

services publics importants. À cette fin, nous devons continuer de gérer la masse salariale d'une manière convenable et responsable sur le plan financier.

Transformer notre main-d'œuvre

Monsieur le président, assurer l'éducation de nos jeunes et leur acquisition des compétences nécessaires pour se distinguer dans notre économie en évolution constante est à la base de notre cheminement vers l'autosuffisance. Nos jeunes constitueront la main-d'œuvre future du Nouveau-Brunswick. Cependant, nous devons aussi favoriser les initiatives d'apprentissage continu et d'alphabétisation pour les personnes ayant besoin de telles compétences.

Le printemps dernier, le gouvernement actuel a rendu public son nouveau plan d'éducation, *Les enfants au premier plan*, qui reflète la vision du gouvernement, dont le but est de bâtir le meilleur système d'éducation du pays, et qui amorce des changements fondamentaux de la voie qu'emprunteront les enfants dans le système scolaire. En appui à cette vision, le budget de fonctionnement du ministère de l'Éducation augmentera de 63,5 millions de dollars, soit 7,2 %, pour passer à 941,6 millions. Les fonds additionnels seront appliqués à de nouvelles initiatives liées au document *Les enfants au premier plan* et s'ajouteront aux investissements importants annoncés dans le budget de 2007-2008.

En 2008-2009, le gouvernement fera d'importants investissements dans les initiatives liées à notre plan d'éducation. Le financement permettra de faire ce qui suit :

- ajouter aux 10 millions de dollars prévus dans le budget de 2007-2008 afin de donner suite aux recommandations contenues dans le rapport MacKay ;
- augmenter le nombre d'écoles communautaires, qui viendront s'ajouter aux 15 écoles communautaires établies en 2007-2008 ;
- améliorer l'obligation de rendre compte en renforçant le cadre d'évaluation ;
- continuer d'offrir aux aides-enseignants et au personnel enseignant-ressource une formation en analyse appliquée du comportement en vue d'apporter un soutien aux élèves autistes.

Le gouvernement actuel fera aussi en 2008-2009 des investissements en capital de 41,6 millions de dollars pour veiller à ce que les écoles soient saines et sécuritaires et pour améliorer la qualité de l'apprentissage, investissements qui comprennent 25,7 millions de dollars en projets stratégiques dans l'ensemble de la province et 15,9 millions de dollars en financement visant des travaux importants d'amélioration et de rénovation d'écoles.

Monsieur le président, l'éducation postsecondaire sera une des forces motrices dans le cheminement du Nouveau-Brunswick vers l'autosuffisance. À l'heure actuelle, trop peu de gens au Nouveau-Brunswick poursuivent leurs études après le secondaire afin d'obtenir un diplôme universitaire ou collégial ou de suivre une autre formation. En fait,

le Nouveau-Brunswick est la province canadienne ayant le plus faible pourcentage de personnes qui ont terminé au moins certaines études postsecondaires. Cela doit changer.

Nous bâtissons une province prospère, progressiste et autosuffisante en augmentant le nombre de personnes instruites et compétentes qui habitent ici. Il faut une transformation audacieuse de nos méthodes d'éducation des gens du Nouveau-Brunswick. Le budget prend appui sur les initiatives que nous avons déjà prises et amorce le processus de transformation.

Pour ajouter à la décision de 2007-2008 de retirer le revenu des parents et du conjoint du calcul des prêts étudiants du Nouveau-Brunswick — ce qui coûte annuellement 7 millions de dollars — et d'augmenter de 3,4 % le financement affecté aux universités l'année dernière, le budget présenté aujourd'hui augmente d'encore 6,0 % ce financement, fournissant ainsi une somme additionnelle de 12 millions.

L'investissement nous permettra aussi de nous attaquer à une des questions les plus préoccupantes pour notre population étudiante : l'endettement étudiant. Le coût des études — surtout des études universitaires — demeure actuellement trop élevé au Nouveau-Brunswick. Trop d'étudiants et étudiantes sont, par la force des choses, personnellement surendettés à la fin de leurs études. Un grand nombre d'autres décident de ne pas faire d'études universitaires par crainte d'endettement. De concert avec les quatre universités publiques du Nouveau-Brunswick, nous annonçons, pour la prochaine année universitaire, un gel des frais de scolarité qui servira à alléger l'endettement de nos étudiants et étudiantes.

L'initiative n'est bien entendu qu'une première démarche dans la création d'un nouveau système d'éducation au Nouveau-Brunswick. Le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick est à rédiger ses recommandations finales à l'intention du gouvernement, qui viendront étoffer les recherches, les consultations et les recommandations de la Commission sur l'éducation postsecondaire, qui a déposé son rapport l'automne dernier. Nous visons un système d'éducation postsecondaire de haute qualité axé sur la population étudiante, souple, efficient et responsable. Au cours de la session, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail communiquera d'autres détails sur la transformation du système d'éducation postsecondaire.

Monsieur le président, l'une des composantes essentielles de notre *Pacte pour le changement* et de notre stratégie visant l'autosuffisance est d'assurer un milieu propice à la croissance de la population provinciale, afin de satisfaire nos besoins de main-d'œuvre et de faire face aux questions liées au vieillissement de la population. Le Secrétariat de la croissance démographique recevra un financement supplémentaire en 2008-2009, soit 2,2 millions de dollars de plus que les dépenses de 2007-2008, afin d'accélérer la mise en œuvre de recommandations de son rapport intitulé *Soyez notre avenir : Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick*.

Le repli prolongé dans l'industrie forestière et d'autres industries de fabrication de produits non énergétiques a eu une incidence sur de nombreux employés qui s'approchent de la fin de leur vie professionnelle. Afin de répondre aux besoins des travailleurs plus âgés — de 55 à 64 ans — sans emploi qui font la transition à un nouvel emploi, l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés investira 2,5 millions de dollars dans des projets communautaires en matière d'évaluation et de mise à niveau des compétences, de counseling et de stages professionnels. La mesure permettra aux travailleurs plus âgés de demeurer productifs et de contribuer à remédier aux pénuries de main-d'œuvre actuelles et futures.

Transformer notre économie

Monsieur le président, la transformation de l'économie nécessitera un engagement non seulement de la part du gouvernement, mais aussi de la part des entreprises et de l'industrie dans l'ensemble de la province.

Le Pacte pour le changement a donné un aperçu de l'Initiative pour le nord du Nouveau-Brunswick, d'une valeur de 100 millions de dollars, qui vise à améliorer l'infrastructure stratégique du nord de la province. Un important investissement initial de 15 millions est prévu au budget en vue d'aider le nord du Nouveau-Brunswick à se développer et à contribuer à l'autosuffisance.

Le manque d'accès aux capitaux pour les petites entreprises nouvelles et en expansion fait généralement obstacle à leur croissance et à leur survie. L'aide financière sera accrue par un investissement de 3 millions de dollars dans le Programme de croissance des entreprises du N.-B., pour favoriser les entreprises en démarrage ainsi que les projets d'expansion, de diversification ou d'augmentation de la productivité, qui contribueront à l'autosuffisance provinciale.

Le gouvernement continue l'abolition progressive de la taxe sur le capital des grandes corporations. Un taux de 0,10 % s'applique depuis le 1^{er} janvier 2008, et la taxe sera progressivement abolie pour la fin de l'année. La mesure, qui procurera aux entreprises des économies additionnelles de 15 millions de dollars en 2008-2009, réduit le niveau global d'imposition des entreprises au Nouveau-Brunswick, ce qui incitera davantage les corporations à investir, à s'établir et à faire des affaires au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, transformer le Nouveau-Brunswick en plaque tournante de l'énergie pour le nord-est de l'Amérique du Nord est l'objectif d'une des initiatives clés de notre plan d'action pour l'autosuffisance. La construction proposée d'une deuxième raffinerie de pétrole à Saint John constituerait le plus grand projet d'investissement dans l'histoire de la province, produirait d'importantes retombées économiques et créerait bon nombre d'emplois. Toutefois, afin de protéger l'environnement de la province, nous devons aussi garder à l'esprit les effets d'un tel projet sur l'environnement. Le budget que je présente assure un financement supplémentaire qui permettra au ministère de l'Environnement d'effectuer une étude d'impact sur l'environnement — EIE —

exhaustive relativement à la proposition d'Irving Oil Limited visant la construction et l'exploitation d'une raffinerie de pétrole. Le principal objectif de cette EIE est de déterminer les méthodes permettant de prévenir et de réduire au minimum les effets néfastes éventuels du projet sur l'environnement. Vous pouvez être assurés que le processus approfondi d'EIE sera complètement achevé avant que le gouvernement prenne une décision quant au projet proposé.

Le gouvernement actuel réaffirme aussi son engagement à l'égard de la restauration de la rivière Petitcodiac, et il a prévu en 2007-2008 un financement pour commencer les travaux de planification et de conception de cet important projet environnemental. Le gouvernement a aussi l'intention de créer au cours de l'année financière 2008-2009 un fonds en fiducie semblable au fonds pour l'assainissement du havre de Saint John afin de poursuivre le projet. Des discussions sont entamées avec d'autres paliers de gouvernement afin d'établir leur niveau de participation.

Historiquement, l'industrie de la pêche représente l'élément central de nombreuses collectivités côtières du Nouveau-Brunswick. Le budget que je présente appuie l'industrie grâce à un nouveau financement de 1 million de dollars pour le Cadre de renouveau pour les pêches, qui vise à stimuler la transformation du secteur.

Nous assurerons aussi un nouveau financement de 1 million de dollars pour effectuer des investissements stratégiques dans les secteurs agricole et aquacole en vue d'améliorer leur viabilité à long terme en saisissant les occasions qui se présentent et en relevant les défis auxquels les secteurs font face.

La mise en valeur du Nouveau-Brunswick comme destination touristique toutes saisons est un élément clé du *Pacte pour le changement* et représente un moteur de l'autosuffisance. L'industrie apporte une contribution essentielle à une économie croissante dans toutes les régions de la province et sera appuyée par des investissements accrus en 2008-2009, en vue d'intensifier l'offensive de promotion de la province. Les investissements viendront s'ajouter aux 1,2 million de dollars additionnels prévus au budget de 2007-2008.

Dans le cadre de notre initiative touristique annoncée en mai dernier, le gouvernement actuel fait aussi des investissements importants en vue de relancer et d'élargir l'infrastructure touristique clé afin d'enrichir l'expérience des touristes. Le budget de capital pour 2008-2009 comprend un investissement de 5,5 millions de dollars dans les principaux éléments d'actif touristiques de la province, dont Kings Landing, le Village historique acadien, le parc provincial Mont Carleton et le parc provincial Sugarloaf. La somme s'ajoute aux investissements clés faits l'année dernière, y compris 5 millions de dollars pour le sentier Fundy.

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui prévoit la réduction de 12,7 millions de dollars du financement de la sylviculture. De la somme, 4,7 millions de dollars sont liés à l'abolition des cotisations de l'industrie forestière au programme de redevances à participation volontaire, 4 millions s'expliquent par l'augmentation des cotisations des

propriétaires fonciers pour la sylviculture sur leurs terrains boisés privés, et les 4 millions qui restent sont attribuables à une réduction du financement au titre du programme de sylviculture sur les terres de la Couronne.

Malgré la réduction, la province fournit une aide financière appréciable à l'industrie forestière et a pris de nombreuses mesures pour aider la main-d'œuvre du secteur forestier, ainsi que des entreprises et des collectivités, surtout à Dalhousie, à Miramichi et à Bathurst, à s'adapter aux nouvelles réalités dans le secteur forestier. Les initiatives du gouvernement à l'appui de l'industrie, ces dernières années, incluent des allègements fiscaux, des prêts et garanties, des programmes de formation et de recyclage et des réductions des redevances sur les matières ligneuses, ainsi que de l'aide financière et des offres d'aide se chiffrant à plus de 300 millions de dollars en tout.

Les allègements fiscaux comprennent le crédit d'impôt à l'investissement pour les compagnies forestières, le remboursement des coûts d'électricité additionnels offert aux usines de pâtes et papiers et l'abolition progressive de la taxe sur le capital des grandes corporations. Des prêts et d'autres formes de soutien financier sont offerts aux usines afin de moderniser les activités. Les redevances ont été réduites pour les essences transformées notamment en billes de bois feuillu, en pâte de feuillus, en pâte mécanique de défibreux et en pâte de résineux. Un financement a aussi été fourni au titre de programmes de mise à niveau et de recyclage destinés au personnel actuel de l'industrie forestière et au personnel déplacé à cause du repli des marchés. Les collectivités et la main-d'œuvre auront bientôt accès à un financement au titre de la Fiducie pour le développement communautaire.

Le gouvernement a aussi pris l'initiative de mobiliser une équipe de spécialistes nationaux et néo-brunswickois afin de trouver des moyens de renforcer la compétitivité à long terme de notre industrie forestière, tout en respectant l'environnement, et de cerner de nouvelles possibilités d'accroître au maximum la compétitivité du Nouveau-Brunswick sur le marché mondial des produits forestiers. Cette équipe devrait présenter un rapport au gouvernement d'ici juin de cette année. En outre, le Groupe de travail sur l'approvisionnement en bois et la diversité forestière, dirigé par Thom Erdle, rendra public les résultats de son étude de deux ans, qui porte sur l'évaluation d'une gamme d'options pour l'aménagement futur des terres de la Couronne. Des séances d'information publiques seront tenues sur ces rapports après leur publication.

Régime fiscal compétitif pour un Nouveau-Brunswick autosuffisant

Monsieur le président, le régime fiscal du Nouveau-Brunswick est une source de recettes permettant de payer les services que fournit la province, comme les soins de santé, l'éducation, les programmes sociaux et les routes. Le régime fiscal joue un rôle important en matière de croissance économique et de création de richesse. Il doit être équitable pour tous les gens du Nouveau-Brunswick et mettre le Nouveau-Brunswick en état de se comparer favorablement aux collectivités territoriales concurrentes. La transformation du régime fiscal est l'un des éléments sur lesquels se fonde l'objectif de l'autosuffisance. Le

fardeau fiscal global du Nouveau-Brunswick est compétitif, mais des réformes en profondeur s'imposent afin de contribuer à l'autosuffisance.

Au cours des derniers mois, le gouvernement actuel a pris des mesures en vue de réviser le régime fiscal du Nouveau-Brunswick, et plusieurs options de transformation du régime fiscal sont en voie d'achèvement. En avril, nous déposerons un livre vert qui exposera des options de réforme en profondeur du régime fiscal, notre but étant de mieux favoriser la création de richesse par tous les gens du Nouveau-Brunswick et de renforcer la province comme pôle d'attraction d'investissements et d'emplois bien rémunérés. Le livre vert portera sur l'ensemble du régime fiscal : l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des corporations, l'impôt foncier pour les particuliers et les entreprises, les taxes à la consommation et les taxes sur les carburants. Le tout sera examiné à fond. Le livre vert comprendra aussi un examen des moyens d'accroître, chez les administrations locales qui prennent des décisions sur le financement des dépenses publiques, la transparence et l'obligation de rendre compte aux contribuables qui paient les services.

Pour atteindre des taux de croissance économique plus élevés et aider à attirer au Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre qualifiée, une réforme de l'impôt sur le revenu des particuliers est requise. Une réforme transformant l'impôt sur le revenu des particuliers laissera plus d'argent entre les mains des gens du Nouveau-Brunswick, permettra de favoriser l'épargne et l'investissement et créera de la richesse pour les générations actuelles et futures. Un régime de l'impôt sur le revenu des particuliers simplifié, qui comprend des réductions importantes de l'impôt sur le revenu, contribuera à atteindre les résultats visés.

Il importe que la fiscalité des entreprises soutienne la concurrence de celle d'autres régions et qu'elle ne dissuade pas les corporations de s'implanter et d'investir au Nouveau-Brunswick. Une réduction de l'impôt sur le revenu des corporations accroîtra la compétitivité du Nouveau-Brunswick en matière de fiscalité des entreprises et contribuera à stimuler de nouveaux investissements et la création d'emplois au Nouveau-Brunswick, lesquels sont essentiels à la croissance économique et à l'autosuffisance.

Les transformations élargiront l'assiette fiscale, à la longue, ce qui nous permettra d'investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick et de nous acheminer vers une plus grande autosuffisance, et ce, d'une manière responsable sur le plan financier.

Le livre vert que nous déposerons en avril exposera les grandes lignes de la réforme fiscale et présentera une gamme d'options visant à améliorer l'ensemble du régime fiscal, à soutenir la croissance économique, à favoriser l'épargne et l'investissement et à attirer au Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre qualifiée.

Un comité spécial de l'Assemblée législative sera nommé afin d'effectuer des consultations auprès des parties prenantes au cours de l'été. Le comité fera part de ses recommandations à l'automne, afin que le gouvernement puisse les étudier et y donner suite.

Nous ne sommes pas seuls à examiner notre régime fiscal. Dans sa mise à jour économique d'octobre 2007, le gouvernement fédéral a réitéré son plan visant à créer un avantage fiscal canadien pour faire du Canada un endroit plus compétitif où il est plus intéressant pour les entreprises d'investir, de dépenser et de créer des emplois. À cette fin, le gouvernement fédéral encourage les provinces et les territoires à harmoniser les taxes de vente, à abolir la taxe sur le capital des corporations et à baisser l'impôt sur le revenu des corporations.

Le Nouveau-Brunswick appuie une telle orientation et, à vrai dire, est en bonne voie de relever le défi. Nous sommes parmi quatre provinces qui ont déjà adopté un régime de taxe de vente sur la valeur ajoutée. De plus, l'abolition progressive de notre taxe sur le capital des grandes corporations sera réalisée d'ici à la fin de l'année, renforçant davantage notre compétitivité en 2009. De fait, Monsieur le président, le gouvernement fédéral a signalé que le Nouveau-Brunswick aura, en 2012, un avantage fiscal global pour les entreprises par rapport à toutes les autres collectivités territoriales du Canada.

Au chapitre de plus faibles impôts sur le revenu des corporations, nous appuyons en général le principe du gouvernement fédéral consistant à ramener, d'ici à 2012, le taux légal de l'impôt sur le revenu des corporations à un taux mixte fédéral-provincial-territorial de 25 %, qui permettrait d'améliorer la position du Canada sur la scène internationale en tant qu'endroit propice à l'investissement commercial. De plus faibles impôts provinciaux sur le revenu des corporations seront parmi les options de réforme fiscale exposées dans notre livre vert.

Monsieur le président, tout en amorçant le processus de réforme fiscale, nous devons continuer à gérer les finances de la province dans le respect des responsabilités financières et de notre loi sur l'équilibre budgétaire. La réforme fiscale devra en tenir compte, au même titre que toutes les initiatives annoncées par le gouvernement actuel.

Conclusion

Monsieur le président, le budget a pour thème la prise des décisions nécessaires pour atteindre l'autosuffisance d'ici à 2026 en transformant notre économie, notre main-d'œuvre, nos relations et notre gouvernement. Le budget d'aujourd'hui prévoit des investissements stratégiques à cette fin. Il prévoit des investissements dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Il maintient la responsabilité financière en prévoyant l'équilibre budgétaire. Il établit le processus que nous suivrons pour réformer notre régime fiscal afin d'atteindre nos objectifs.

Le processus de transformation ne sera pas facile, mais il est nécessaire. Le budget présenté aujourd'hui reflète notre engagement à faire preuve de leadership dans notre élan sur la voie de l'autosuffisance.

Nous savons tous que le Nouveau-Brunswick est aujourd'hui un endroit où il est magnifique de vivre, de travailler et de faire des affaires. Cependant, nous visons plus haut. Notre objectif est d'atteindre l'autosuffisance chez nous au Nouveau-Brunswick d'ici à 2026.

Merci, Monsieur le président.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2008 Prévisions	2008 Révisées	2009 Prévisions
Recettes :			
Compte ordinaire.....	6 292 816	6 517 213	6 671 622
Compte de capital.....	240	1 193	115
Compte à but spécial.....	49 196	56 774	52 198
Compte d'organisme de service spécial (nette).....	81 865	87 926	126 950
Gains du fonds d'amortissement.....	227 500	230 400	224 800
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées.....	<u>25 477</u>	<u>25 477</u>	<u>28 666</u>
Recettes totales	6 677 094	6 918 983	7 104 351
Charges :			
Compte ordinaire.....	6 190 118	6 422 928	6 565 526
Compte de capital.....	77 844	79 819	81 160
Compte à but spécial.....	51 367	55 690	53 632
Compte d'organisme de service spécial (nette).....	70 317	91 711	115 498
Amortissement des immobilisations corporelles.....	<u>250 351</u>	<u>250 870</u>	<u>269 507</u>
Charges totales	6 639 997	6 901 018	7 085 323
Excédent (Déficit).....	<u>37 097</u>	<u>17 965</u>	<u>19 028</u>

Remarque :

Le présent état a été simplifié pour l'exercice 2008-2009. Veuillez vous reporter à la page 32 pour un tableau comparatif utilisant le format du discours du budget de 2007-2008.

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE

Milliers

\$

	Année se terminant le 31 mars		
	2008 Prévisions	2008 Révisées	2009 Prévisions
Excédent (Déficit).....	37 097	17 965	19 028
Acquisition d'immobilisations corporelles.....	(777 840)	(794 683)	(404 807)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	250 351	250 870	269 507
Recettes reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.....	159 889	153 220	26 669
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées.....	<u>(25 477)</u>	<u>(25 477)</u>	<u>(28 666)</u>
(Augmentation) Diminution de la dette nette.....	<u>(355 980)</u>	<u>(398 105)</u>	<u>(118 269)</u>

RECETTES TOTALES
2008-2009
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTE)</u>	<u>TOTAL</u>
Agriculture et Aquaculture	6 677	0	0	0	6 677
Entreprises Nouveau-Brunswick	10 551	20	0	0	10 571
Éducation	32 932	0	12 991	0	45 923
Énergie	363	0	0	0	363
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	801	0	0	0	801
Environnement	4 488	0	8 500	0	12 988
Finances	5 741 420	0	56	0	5 741 476
Pêches	165	0	0	0	165
Santé	38 689	0	1 370	0	40 059
Justice et Consommation	47 387	0	449	0	47 836
Assemblée législative	484	0	0	0	484
Gouvernements locaux	297	0	0	0	297
Ressources naturelles	79 624	40	2 723	0	82 387
Cabinet du procureur général	128	0	0	0	128
Bureau du contrôleur	175	0	0	0	175
Autres organismes	400 724	0	0	0	400 724
Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	137 603	0	2 253	28 174	168 030
Sécurité publique	107 453	0	6 581	5 704	119 738
Société de développement régional	0	0	0	89 889	89 889
Développement social	52 643	50	14 333	0	67 026
Approvisionnement et Services	624	5	1 063	0	1 692
Tourisme et Parcs	3 369	0	60	2 583	6 012
Transports	5 025	0	0	600	5 625
Mieux-être, Culture et Sport	0	0	1 819	0	1 819
Total partiel	6 671 622	115	52 198	126 950	6 850 885
Gains du fonds d'amortissement					224 800
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées					28 666
RECETTES TOTALES					<u><u>7 104 351</u></u>

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE

Milliers
\$

Année se terminant le 31 mars

PROVENANCE INTERNE	2008 Prévisions	2008 Révisées	2009 Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers.....	1 210 300	1 251 000	1 266 000
Impôt sur le revenu des corporations.....	238 800	267 000	183 000
Taxe sur les minéraux métalliques.....	70 000	116 600	100 000
Impôt foncier provincial.....	369 000	364 000	382 900
Taxe de vente harmonisée.....	909 200	839 500	950 000
Taxe sur l'essence et les carburants.....	191 200	199 000	199 000
Taxe sur le tabac.....	84 000	80 000	80 000
Taxe sur le pari mutuel.....	65	60	65
Taxe sur les primes d'assurance.....	39 600	39 300	40 200
Taxe sur le transfert de biens réels.....	6 200	6 400	6 400
Taxe sur le capital des grandes corporations.....	26 300	31 200	14 000
Taxe sur le capital des corporations financières.....	<u>10 000</u>	<u>7 000</u>	<u>7 000</u>
Total partiel : taxes et impôts.....	<u>3 154 665</u>	<u>3 201 060</u>	<u>3 228 565</u>
Produits de placements.....	189 742	277 791	251 738
Licences et permis.....	100 565	100 999	101 256
Vente de biens et services.....	209 096	223 836	232 423
Redevances.....	65 176	66 676	70 950
Recettes des loteries.....	116 125	118 125	118 375
Amendes et intérêts de pénalités.....	7 183	8 172	7 943
Recettes diverses.....	<u>25 473</u>	<u>27 402</u>	<u>26 748</u>
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE.....	<u>3 868 025</u>	<u>4 024 061</u>	<u>4 037 998</u>
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation.....	1 435 200	1 476 500	1 583 800
Transfert canadien en matière de santé.....	513 900	517 400	532 500
Transfert canadien en matière de programmes sociaux.....	217 500	219 700	238 000
Autres.....	<u>1 938</u>	<u>1 938</u>	<u>1 938</u>
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada.....	<u>2 168 538</u>	<u>2 215 538</u>	<u>2 356 238</u>
Subventions conditionnelles – Canada.....	256 253	277 614	277 386
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA.....	<u>2 424 791</u>	<u>2 493 152</u>	<u>2 633 624</u>
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE.....	<u>6 292 816</u>	<u>6 517 213</u>	<u>6 671 622</u>

CHARGES TOTALES

2008-2009

Milliers

\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTE)</u>	<u>TOTAL</u>
Agriculture et Aquaculture	35 595	400	0	0	35 995
Entreprises Nouveau-Brunswick	52 304	0	0	0	52 304
Éducation	941 630	0	12 991	0	954 621
Énergie	3 285	0	0	0	3 285
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	12 688	0	0	0	12 688
Environnement	13 872	0	8 500	0	22 372
Bureau du Conseil exécutif	5 669	0	0	0	5 669
Finances	12 793	0	56	0	12 849
Pêches	3 871	0	0	0	3 871
Gouvernement général	581 576	0	0	0	581 576
Santé	2 197 735	0	1 330	0	2 199 065
Affaires intergouvernementales	5 025	0	0	0	5 025
Justice et Consommation	40 017	0	449	0	40 466
Assemblée législative	23 535	0	0	0	23 535
Gouvernements locaux	113 957	0	0	0	113 957
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	120 465	0	0	0	120 465
Ressources naturelles	84 112	1 200	2 744	0	88 056
Cabinet du procureur général	14 785	0	0	0	14 785
Bureau du contrôleur	4 656	0	0	0	4 656
Bureau des ressources humaines	5 838	0	0	0	5 838
Cabinet du premier ministre	1 720	0	0	0	1 720
Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	276 953	0	2 223	28 174	307 350
Sécurité publique	116 594	0	7 281	6 498	130 373
Société de développement régional	51 763	16 500	0	90 789	159 052
Service de la dette publique	597 021	0	0	0	597 021
Développement social	910 425	0	14 500	0	924 925
Approvisionnement et Services	109 138	11 532	1 629	0	122 299
Tourisme et Parcs	31 526	2 128	55	2 569	36 278
Transports	178 881	49 400	0	(12 532)	215 749
Mieux-être, Culture et Sport	18 097	0	1 874	0	19 971
Total partiel	6 565 526	81 160	53 632	115 498	6 815 816
Amortissement des immobilisations corporelles					<u>269 507</u>
CHARGES TOTALES					<u><u>7 085 323</u></u>

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET LE BUDGET ÉQUILIBRÉ

Millions

\$

Période financière de 2007-2008 à 2010-2011

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>	
	2008 Révisées	2009 Prévisions
Recettes totales.....	6 919,0	7 104,4
Ajouter : changements requis en vertu de la loi.....	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>
Recettes après rectification.....	6 919,0	7 104,4
Charges totales.....	<u>6 901,0</u>	<u>7 085,3</u>
Excédent (déficit) pour l'année.....	18,0	19,0
Différence cumulative - début de l'année.....	<u>0,0</u>	<u>18,0</u>
Différence cumulative - fin de l'année.....	<u><u>18,0</u></u>	<u><u>37,0</u></u>

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2007	2008	2009
Dettes nettes.....	<u>6 577,9</u>	<u>6 976,0</u>	<u>7 094,3</u>
PIB (31 décembre).....	<u>25 221</u>	<u>26 639</u>	<u>27 704</u>
Rapport dette nette-PIB.....	<u>26,1 %</u>	<u>26,2 %</u>	<u>25,6 %</u>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2008	2008	2009
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants.....	191 200	199 000	199 000
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital.....	717 350	720 368	325 830
Compte ordinaire.....	<u>170 721</u>	<u>184 421</u>	<u>178 841</u>
Total des dépenses.....	888 071	904 789	504 671
Dépenses nettes.....	696 871	705 789	305 671
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recettes en capital du fédéral.....	155 839	151 769	23 850
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé.....	<u>541 032</u>	<u>554 020</u>	<u>281 821</u>
TOTAL	<u>696 871</u>	<u>705 789</u>	<u>305 671</u>

Remarque :

Les dépenses au compte de capital liées à l'Agence de gestion des véhicules sont exclues du total des dépenses ci-dessus.

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
Milliers
\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
COMPTES BUDGÉTAIRES	2008	2008	2009
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Compte ordinaire :			
Recettes.....	6 292 816	6 517 213	6 671 622
Dépenses.....	<u>6 190 118</u>	<u>6 422 928</u>	<u>6 565 526</u>
Excédent (Déficit).....	102 698	94 285	106 096
Compte de capital :			
Recettes.....	160 129	154 413	26 784
Dépenses.....	<u>855 684</u>	<u>874 502</u>	<u>485 967</u>
Excédent (Déficit).....	(695 555)	(720 089)	(459 183)
Compte à but spécial :			
Recettes.....	49 196	56 774	52 198
Dépenses.....	<u>51 367</u>	<u>55 690</u>	<u>53 632</u>
Excédent (Déficit).....	(2 171)	1 084	(1 434)
Compte d'organisme de service spécial (nette) :			
Recettes.....	81 865	87 926	126 950
Dépenses.....	<u>70 317</u>	<u>91 711</u>	<u>115 498</u>
Excédent (Déficit).....	11 548	(3 785)	11 452
Gains du fonds d'amortissement.....	227 500	230 400	224 800
Recettes consolidées brutes.....	6 811 506	7 046 726	7 102 354
Plus : Amortissement des contributions d'immobilisations reportées.....	25 477	25 477	28 666
Moins : Recettes reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.....	<u>(159 889)</u>	<u>(153 220)</u>	<u>(26 669)</u>
Recettes totales.....	6 677 094	6 918 983	7 104 351
Dépenses consolidées brutes.....	7 167 486	7 444 831	7 220 623
Plus : Charge d'amortissement.....	250 351	250 870	269 507
Moins : Investissement dans les immobilisations corporelles.....	<u>(777 840)</u>	<u>(794 683)</u>	<u>(404 807)</u>
Charges totales.....	6 639 997	6 901 018	7 085 323
Excédent (Déficit).....	<u>37 097</u>	<u>17 965</u>	<u>19 028</u>